3e ANNÉE, N° 151. — LUNDI, 4 DECEMBRE 1848.

ON S'ABONNE:
A Constantinople, au Bureau du Journal, *A Galata.*
Dans les Villes de Livourne, à l'Agence des Paquebots français.
A Malte, chez *M. G. Muir*, libraire.
A Paris, chez *M. Chateauneuf aîné*, rue Richer, N. 6.
A Marseille, chez Mr veuve *Camoin et Cie.*
A Londres, chez *MM. James Cowie et Son*, Foreign Newspaper Office, 2, St Ann's Lane, general Post Office.

JOURNAL DE CONSTANTINOPLE
ECHO DE L'ORIENT.

PRIX DE L'ABONNEMENT
Constantinople ..... un an, 8 colonni
» 6 mois, 4 »
Provinces et Etranger un an, 9 »
» 6 mois, 5 »
PRIX DES ANNONCES:
La ligne..... 5 piastres du 6-8.
Le Journal paraît les 4, 9, 14, 19, 24, 29 de chaque mois.
Les abonnements datent du 1er et du 16.

INTÉRIEUR.

CONSTANTINOPLE, 4 Décembre.

Les évènemens qui se passent de nos jours, seront sans contredit une des plus grandes époques de l'histoire de l'humanité, aussi bien par les conséquences qu'ils portent et que l'œil entrevoit dans l'avenir, que par l'ébranlement profond et surhumain des sociétés et des trônes. Le doigt de Dieu est-il là pour punir l'orgueil de la civilisation ou pour récompenser sa peine et ses mérites, pour marquer un de ses grands progrès ou pour témoigner de la confusion qui précède les catastrophes du monde? Puisque la perfectibilité est l'essence même de l'humanité, il ne doit pas être téméraire d'affirmer que la nouveauté des temps est le signe certain non pas de sa décadence, mais de son développement. Oui, les temps sont nouveaux, et ils le sont pour le redressement des torts, la réparation des injustices, l'extirpation des abus; ils le sont surtout pour modifier le sens des idées et la puissance de l'opinion publique partout où leurs erreurs ont été et sont encore préjudiciables au point de troubler l'intelligence des hommes à l'endroit de la situation physique et morale des états et surtout de l'Empire ottoman.

Par suite des idées qu'on a cherché à accréditer depuis un siècle sur le compte de la Turquie, avec une tenacité inouie et constamment excitée d'une part par une ignorance des plus condamnables; de l'autre par des rêves qui, s'ils pouvaient se réaliser, seraient un des plus grands malheurs du monde, il s'est établi dans l'opinion publique la pensée que cette nation était désormais condamnée à une faiblesse éternelle, et que tous les efforts ne sauraient lui rendre l'énergie vitale des grandes puissances.

Depuis bien long-temps, des faits immenses et nombreux démentent incontestablement cette pensée, et il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour se rendre à cette évidence: on aime mieux les tenir fermés pour rester esclave de préjugés qui furent toujours exagérés et qui aujourd'hui n'ont aucune raison d'être. Cette pensée semblait sommeiller, on aurait même dit, tant elle avait pris des apparences faciles et justes, qu'elle n'existait plus dans son état primitif d'hostilité. Qu'a-t-il fallu pour qu'elle se réveillât en sursaut dans ces derniers temps, et avec une pétulance qui indiquait qu'elle n'avait pas subi de grandes modifications? Il a suffi de quelques méchantes calomnies débitées résolument à l'occasion de l'entrée des troupes ottomanes à Bucharest: nous ne citons ce fait qu'à titre d'exemple.

Cela est-il juste et profitable aux intérêts de l'Europe elle-même? Qu'on y réfléchisse un seul instant de bonne foi, et l'on sera convaincu qu'en se prêtant à ce jeu, dont les conséquences pourraient être terribles si la partie était jamais gagnée contre la Turquie, et contre les puissances de l'Occident, il faut bien le dire; oui, en se prêtant à ce jeu, on joue le rôle de dupe, et dans des circonstances où il s'agit peut-être du sort de la grande civilisation du monde.

Par cette puissante considération, en présence de cette éventualité qu'on peut à bon droit appeler un immense danger, n'est-il pas temps que les hommes sages réagissent plus sérieusement qu'il ne l'a été fait jusqu'ici contre l'opinion qui ne non seulement les progrès journaliers que la Turquie réalise dans les voies de la civilisation, mais encore le principe de perfectibilité qui est en elle comme dans toutes nations? Est-ce dans notre siècle qui secoue si violemment ce que la raison n'admet pas, qu'un pareil préjugé devrait trouver la moindre créance? Hope a bien raison de dire que les sages, comme les fous, dès qu'ils ont adopté une opinion, bonne ou mauvaise, ils finissent toujours par la défendre. On sait pourtant qu'en politique les opinions ne sont que les sophismes de l'intérêt. Que l'on se demande un jour, bien consciencieusement, quels sont ceux qui ont à perdre ou à gagner dans la propagation des erreurs fondamentales qui concernent la véritable situation de la Turquie, et nous sommes convaincus que, dès ce moment, ces erreurs d'opinion ne tarderont pas à disparaître pour toujours comme autant de causes de dépérissement pour des intérêts qui sont autant ceux de l'Europe que de l'empire ottoman.

Il faut le dire et le répéter sans cesse, et tous ceux qui ont conscience des exigences de la civilisation tant de l'Orient que de l'Occident, le diront et le répéteront avec nous, la mission de la Turquie est des plus importantes, car elle seule, par son génie, sa langue, sa religion, ses mœurs, peut avec certitude, dans un temps donné, initier les sociétés asiatiques aux progrès des sociétés européennes; et dans les calculs raisonnables qui auront pour but le développement général des destinées humaines, il faudra qu'on l'accepte avec son caractère évident et irrécusable de prédestination. Que l'on se fasse une idée du vide effrayant que la Turquie laisserait dans ces pays, si elle pouvait en disparaître quelques instans; qu'on songe surtout aux déchirements qui suivraient partout, à l'énormité des luttes impitoyables qu'il faudrait engager avec tout le désespoir que donne un grande cause en péril, et l'on sera effrayé de l'intelligence qui gouverne encore l'opinion dans ses rapports avec le Turquie.

Que sont devenues toutes ces belles combinaisons dont la date remonte à 1821 et finit en 1840; combinaisons qui échauffèrent pendant si long-temps la tête et le cœur de tant de gens, la plupart de bonne foi sans doute! O vanité humaine! Ces belles combinaisons n'ont été tout au plus qu'une épaisse fumée qui a obscurci les intelligences. Des unes, il n'est sorti que de l'anarchie dont personne n'a l'œil assez profond pour en prévoir la fin; des autres il n'est résulté qu'un peu de bruit et un peu d'éclat qui s'éteignent tous les jours. Et tandis que tout semblait conspirer contre la Turquie, même ses plus anciens amis, cette nation, luttant avec calme, mais aussi avec résolution, se dépouillait de ses vieux préjugés, et s'élevait avec dignité dans les régions d'une civilisation avancée. N'y a-t-il pas, dans ce simple rapprochement, un indice frappant de la fragilité des desseins qui ne reposent que sur des fondemens factices, et de la solidité de ce qui est conforme à l'ordre des destinées humaines. N'y a-t-il pas le signe infaillible de la force intrinsèque et latente dont la Turquie est donée et qui n'attend, pour se développer dans la mesure qui convient à sa mission providentielle, que le retour de l'esprit occidental à une saine appréciation des états qui sont à craindre et de ceux qui ne le sont pas, des intérêts qui doivent être favorisés et de ceux qu'il est urgent de comprimer. Pour concourir convenablement au grand résultat poursuivi à travers les siècles, tantôt au sein de la paix, et tantôt au milieu des plus affreux bouleversemens, résultat qui se traduit par l'amélioration physique et morale des sociétés, la Turquie doit être forte; et, dans ce but, on doit l'aider sans relâche et avec énergie dans son travail de rénovation. Au lieu de lui susciter des embarras, il est prudent et utile qu'on les éloigne d'elle, et si l'on vient à méconnaître ses droits, nul motif ne doit empêcher qu'on ne vienne à son aide pour le faire respecter; car, encore une fois, il s'agit moins, en ceci, de cette nation, que des grands intérêts de la civilisation. Est-il vrai que, dans aucun cas, la Turquie ne peut nuire à ces intérêts? Est-il vrai aussi qu'elle veut leur être utile, parce que là est sa gloire, sa puissance, son avenir, le large développement de ses destinées? Qui donc, ayant la main sur sa conscience, après avoir étudié le pays et énuméré tous les élémens de grande et indestructible vitalité qu'elle possède, oserait répondre négativement à ces deux questions! Ouvrez donc les yeux hommes de la politique, chefs de l'initiation aux progrès de l'humanité, directeurs de l'opinion publique, et regardez où est le salut et le danger, où sont vos amis et vos ennemis, afin que vous ne restiez pas impassibles lorsqu'il peut être nécessaire d'agir, et que vous ne laissiez pas sans appui efficace les hommes qui sont animés des meilleures dispositions pour la cause de la civilisation, qui est la vôtre.

On a bien souvent parlé de la faiblesse de la Turquie, sans se rendre compte de la cause qui la produisait. Cette cause est-elle en elle? Non. Où est-elle? dans les erreurs de l'opinion publique. Qu'on dise tous les jours à un homme bien portant qu'il est malade, et l'on finira par le lui faire croire; la force morale lui sera enlevée de la sorte, et en présence des difficultés qui se présenteront, il se sentira faible. Il en est ainsi de la Turquie; on a si souvent répété qu'elle dépérissait, que le doute sur son avenir s'est emparé des esprits; alors, dans ses résolutions, elle a manqué parfois de la force morale qui emporte le succès, et c'est avec raison que Bonaparte a dit que l'opinion fait les braves et donne souvent la victoire, parce que, dans la lutte, on veut justifier le renom qu'on a.

Nous concluons par ceci. Si l'opinion fait une partie de la puissance des Etats en ajoutant à leur force morale; si la Turquie n'est faible que parce qu'on a eu intérêt majeur à faire croire qu'elle était telle; si, dans la complaisance dangereuse qu'on a mise à adopter cette pensée, on s'est éloigné d'elle pour se rapprocher d'intérêts qui étaient loin de valoir les siens au point de vue véritablement européen; si enfin dans l'agitation sourde ou bruyante, cachée ou patente qui se fait depuis quelque temps, on a eu toute facilité de distinguer ceux qui peuvent servir ou nuire, pourquoi ne pas se hâter de se conformer à ce qui est prescrit par ces considérations, et de se réunir non plus dans la pensée que la Turquie est faible, mais dans celle plus utile et plus profitable, qu'elle est forte par ses propres élémens de vitalité et par la solidarité de ses intérêts avec ceux de la civilisation de l'Occident, qui doit protéger tous ses droits légitimes, lorsqu'ils sont manifestement et dangereusement méconnus. Si vous avez besoin de barrières, ne perdez pas votre temps à les élever avec le sable que le vent emporte; il ne tient qu'à vous d'en avoir en granit, qui résisteront aux secousses des vagues qui s'avancent. Les fondemens en sont jetés depuis des siècles et ils ont résisté aux grands ébranlemens. Le temps a pu les dégrader; il n'y a qu'à les réparer. N'oubliez pas qu'on ne peut s'appuyer que sur ce qui résiste, et lorsque vous avez de solides étais dont vous pouvez avoir à vous servir un jour ou l'autre, n'est-ce pas une grande faute que de les affaiblir ou de permettre qu'on les mine? Lors donc que l'opinion de l'Europe diminue par ses erreurs la force morale de la Turquie, elle ne peut rien faire de plus contraire à ses propres intérêts, comme aussi quand elle ne prend pas en main la défense de cette nation, si elle est attaquée d'une façon quelconque dans ses droits. Ce sont là d'importantes vérités que la Presse européenne devrait prendre à cœur de propager, et elle en serait noblement récompensée par le bien général qui en résulterait; puis, ce serait un moyen de dédommagement pour le tort que ses erreurs, en ce sujet, ont causé durant tant d'années! Qu'elle agisse de façon à ce que la Turquie puisse croire à la plénitude de son indépendance aussi bien en fait qu'en droit; que par son action incessante, cette indépendance, qui doit être entière comme celle des grandes puissances, soit à l'abri de toute contestation ici, là et partout; qu'en cas de compression ou matérielle ou morale, cette nation trouve toujours dans la presse et dans la solidarité de ces puissances l'énergie qui lui manque, parce qu'elle n'est pas assez bien soutenue, et le grand but de l'union fraternelle de l'Orient et de l'Occident que l'on doit poursuivre sans relâche, parce qu'il est la garantie certaine du développement de la civilisation dans le monde entier, ce but, disons-nous, sera dès-lors atteint!!!

Les diverses mesures adoptées en Valachie par le commissaire de la Porte, Fuad éfendi, et par le caïmacam de la principauté, le Prince Cantacuzène, ont eu pour effet de rétablir l'ordre et la tranquillité dans ce pays; et la sollicitude que ces deux fonctionnaires ne cessent de montrer dans leur mission, ne peut que consolider cet heureux résultat. Le nombre des arrestations faites par les troupes russes avait diminué, et tout fait espérer que les choses ne tarderont pas à reprendre dans la principauté leur aspect normal. Voici ce que nous écrit notre correspondant:

« Bucharest, 18 novembre 1848.

« Par ma dernière lettre, je vous ai écrit que le 5 de ce mois un grand nombre d'arrestations avaient été inopinément faites par les autorités militaires russes de personnes qui, soit comme employés, soit comme particuliers, avaient joué un rôle plus ou moins réel pendant les trois mois de révolution. Des arrestations pareilles ont été opérées simultanément dans les districts. On pense cependant que les détenus qui sont au monastère de Vacaresti sous la garde d'un détachement de cosaques, ne tarderont pas à être mis en liberté. Par suite de l'entente qui s'est établie entre Fuad éfendi et le général en chef russe Liuders, ces arrestations ont cessé, et quelques prisonniers ont même été délivrés sous caution.

« Pour donner satisfaction aux vieux grands boyards et faire cesser complètement les inquiétudes qu'ils avaient manifestées sur l'état du pays, on a adopté deux mesures qui, certainement en ce moment, la destitution de tous les employés qui ont été nommés ou ont reçu de l'avancement pendant la révolution, et qui se trouvant déjà en fonctions avant le 3 juin dernier, se sont signalés par des tendances favorables au régime révolutionnaire; le désarmement général de la population dans tout le pays et la remise de toutes les armes et poudres à une commission composée de trois officiers-supérieurs ottoman, russe et valaque. Des peines sévères seront appliquées aux contrevenans qui, en cas de récidive, seront bannis du pays.

« Par ordre du commissaire de la Porte, le jeune Philipesko, ex-lieutenant dans la milice valaque et fils du ban G. Philipesko, qui s'était gravement compromis en restant jusqu'au dernier moment sous les ordres de Magheru, fut arrêté ces jours derniers, ainsi que le beau-frère de ce dernier: ils ont été presque aussitôt mis en liberté et rendus à leurs familles, Fuad éfendi ayant fait savoir que la volonté de S. M. le Sultan était qu'un pardon généreux fût accordé à tous ceux qui avaient été entraînés et égarés. J'apprends de Sambin que les exilés valaques, chefs et moteurs de la révolution, détenus d'abord à Widdin, puis à Ada-Kaleasi et de là transportés à Belgrade, ont été mis en liberté, et qu'ils sont arrivés dans cette première ville. La tranquillité est tout à fait consolidée dans le pays, et toute trace de la révolution a complétement disparu; mais les intérêts particuliers se font une guerre sourde et active sous la mauvaise influence d'un très petit nombre de personnes qui n'ont d'autre mobile que leur ambition personnelle à laquelle ils sont tout prêts à sacrifier le pays. Le parti des abus, celui du prince Bibesko, ne reste pas en arrière des autres dans cette lutte de mauvaises passions. Si les cours suzeraine et protectrice n'y mettent ordre, ce pays que va-t-il devenir!»

Les nouvelles que nous avons reçues de l'Egypte par le dernier paquebot français, s'arrêtent au 11 novembre. Le décès de S. A. Ibrahim pacha, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, avait eu lieu au Caire dans la nuit du 9 au 10 du même mois. Cet évènement avait produit d'autant plus de sensation, que S. A., avant et surtout depuis son investiture, avait fait concevoir de grandes et légitimes espérances pour l'avenir du pays. La mort d'Ibrahim a été annoncée au corps consulaire par la note suivante:

« Monsieur l'Agent et consul-général!

» Je suis chargé de vous annoncer que S. A. Ibrahim pacha est décédé le 10 de ce mois à une heure du matin. Le grand conseil, précédemment convoqué, est maintenu et sera présidé par S. A. Said pacha, jusqu'au retour de S. A. Abbas pacha, appelé à succéder au vice-roi, et qui est attendu prochainement.

» La plus parfaite tranquillité règne dans ce pays, et toutes les mesures ont été prises pour qu'elle ne puisse être troublée.

» Recevez, etc.

» Artin Bey.

» Alexandrie, 12 novembre.»

En attendant le retour d'Abbas pacha, les affaires, ainsi qu'il est dit dans la circulaire qui précède, seront dirigées par Said pacha, assisté d'un conseil composé de cinq membres qui sont: Kiamil pacha, Sami pacha, et Ahmet pacha; Ethem bey, et Subhri bey.

Les funérailles d'Ibrahim pacha ont eu lieu le 11, sans la pompe accoutumée qui accompagne les princes d'Orient à leur dernière demeure, pour ne pas ajouter dans l'esprit des populations, à la grandeur de la perte qu'elles viennent d'éprouver.

S. A. Ibrahim pacha laisse trois fils: Ahmet bey, Ismaïl bey et Moustapha bey. Les deux premiers se trouvent en ce moment à Paris; le dernier est en Egypte. Tous trois sont âgés de plus de vingt ans.

Un arrêté du 27 novembre courant, de M. le ministre plénipotentiaire de France, fait connaître les conditions auxquelles les débits de vins et de boissons spiritueuses, tenus par des Français, à Constantinople, seront autorisés et protégés par la légation de la République. Cet arrêté, que nous reproduisons ci après, a été affiché à la chancellerie de la légation précitée.

Réglement concernant les débits de vins et de boissons spiritueuses, qui sont ou seront tenus par des Français à Constantinople.

Nous, général de division, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de la République Française près la Porte ottomane;

Vû notre arrêté du 10 juin dernier, concernant les débits de vins et de boissons spiritueuses qui sont ou seront tenus par des Français à Constantinople;

Considérant qu'il est devenu nécessaire de réunir et de porter à la connaissance de nos administrés les conditions sous lesquelles le trafic, au détail, des vins et des boissons spiritueuses est permis et protégé par la légation de la République Française;

Avons arrêté et arrêtons:

Article 1er. L'ouverture ou la continuation de tout débit de vins et de boissons spiritueuses dans les quartiers turcs de la ville et des faubourgs, ou en d'autres quartiers, dans le voisinage d'une mosquée, d'un corps de garde, d'une caserne, d'un cimetière, d'un tombeau, d'un établissement religieux, dans les grandes rues, (Djaddé) et dans les marchés (Tcharchy) est expressément prohibée. En outre, ce trafic ne pourra point être exercé dans les boutiques dites (Guédics) hormis les guédica de tavernier.

Art. 2. Les contrats de location des magasins où sont et seront établis les débits précités, devront être passés devant la direction de la police locale.

Art. 3. Les vins et les boissons spiritueuses seront vendus à la pièce, à l'occque ou à la bouteille. Il est défendu d'en laisser boire dans les lieux de débit. La présence dans la boutique de verres ou petites mesures à l'usage des boissons spiritueuses suffira pour constater la contravention.

Art. 4. Les Français qui ont ou auront obtenu l'autorisation d'ouvrir un débit de vins et de boissons spiritueuses, devront faire ce commerce pour leur propre compte. Il leur est formellement enjoint de s'abstenir de prêter leur nom à des étrangers et d'abuser ainsi de la protection qui leur est accordée par la légation.

Art. 5. Les lieux de débit ne seront ouverts au plus tôt qu'une demi-heure après le lever du soleil et devront être fermés au plus tard une demi-heure après son coucher.

Art. 6. Il est défendu de tenir dans ces localités des cartes à jouer, des dés, d'y jouer à des jeux de hasard, d'y garder aucune arme blanche ou à feu, et d'y coucher ou passer la nuit.

Art. 7. Le capitaine de port, faisant fonctions de commissaire de police, est chargé de l'inspection des susdits débits et du maintien du présent réglement.

Art. 8. L'inobservation des dispositions ci-dessus énoncées emportera déchéance de la protection de France pour les débits susmentionnés et les conséquences de toute infraction à ce sujet, seront laissées à la charge des contrevenans.

Art. 9. Le présent réglement sera affiché à la chancellerie de la légation de la République Française à Constantinople et annoncé dans les principaux journaux de cette résidence.

A Constantinople, le 27 novembre 1848.

Le ministre de France à Constantinople,
Signé Aupick.

Samedi dernier, le conseil des ministres s'est réuni à la Porte sous la présidence de S. A. le Grand-Vézir.

NOUVELLES DIVERSES.

Vendredi dernier, le Sultan accompagné de S. A. Ahmet-Féthi pacha, grand-maître de l'artillerie, et de sa suite ordinaire, s'est rendu à la mosquée du Teké de Péra, pour y assister à la prière de midi.

En sortant de la mosquée, le Sultan, qui ne néglige aucune occasion d'encourager les bonnes entreprises, est allé visiter le théâtre Naum, et l'on pense que S. M. daignera bientôt assister à l'une des représentations données par la compagnie italienne. Le Sultan a été très satisfait de l'œuvre de M. Smith. Nous avons déjà dit tout ce que l'édification de ce théâtre devait aux bontés du Sultan, et si l'espoir que nous venons d'exprimer se réalise, il y aura, dans ce seul fait, un élément de plus pour la prospérité de cet établissement: les représentations de vendredis seront alors très suivies par les musulmans, qui trouveront là des distractions tout à la fois utiles et agréables, car le théâtre est un moyen actif de civilisation. L'influence des arts est aussi certaine qu'incontestable sur le développement de l'intelligence, quelle que soit la religion que l'on professe.

— Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre dernière feuille, LL. AA. le Grand-Vézir, le Cheikh-ul-Islam, tous les ministres et les hauts fonctionnaires des diverses administrations, se sont rendus, jeudi dernier, au palais impérial de Tchéragan, où il y a en grande réception (*ridiab*) à l'occasion du premier de l'an turc.

— On sait que la construction de plusieurs établissemens de bienfaisance est due à l'augusto sollicitude de la Validé-Sultane, dont les soins ne bornent pas au soulagement de l'infortune. Venir en aide aux malheureux et s'occuper en même temps de l'instruction que réclame la jeunesse, est-il rien de plus digne d'éloge? Nous apprenons que la Validé-Sultane doit faire construire, à ses frais, un magnifique collége sur l'emplacement qui est situé derrière le monument où se trouve déposée la dépouille mortelle de Sultan-Mahmoud.

— Dans la journée de lundi dernier, S. A. le grand-vézir a été invité à se rendre au palais impérial de Tchéragan, et a eu l'honneur de travailler assez long-temps avec S. M. le Sultan.

— Vendredi dernier, Sir Stratford Canning, ambassadeur d'Angleterre, s'est rendu chez le ministre des affaires étrangères, à Constantinople, et a eu une conférence avec lui.

— Le lendemain samedi, M. de Titow, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Russie, a également eu une conférence avec le ministre des affaires étrangères, à l'hôtel de ce haut fonctionnaire.

— MM. E. Aggyropoulo, premier interprète de la légation hellénique à Constantinople, et L. Géracari, consul-directeur de la chancellerie de commerce grecque dans cette même capitale, nommé en remplacement de M. Rossetto, sont arrivés samedi dernier d'Athènes, sur le paquebot français le *Lycurgue*, pour prendre possession de leur poste.

— M. le baron Ignace de Testa, qui s'était rendu en Italie, il y a quelques mois, est arrivé samedi dernier à Constantinople sur le paquebot-poste le *Lycurgue*. Le gouvernement